

Séance du : 26 mars 2018

n° 12/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 16 mars 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Isabelle COUTUREAU, Nicole DURY, Marie-Claire GAROFALO, Marie-Françoise GAUBERT, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, François CALMEIN, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Michel HUGONNET, Jean-Claude LAUTRE, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Alain ROUQUAYROL, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE, Pierre VIDAL, Daniel VIENNE.

Avaient donné pouvoir :

C.CABROL à JP.FLUMIAN, G.HEBRARD à JC.LANDET, C.PUIG à P.MONOD.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 34

Délégués suppléants :

Mmes Nelly CALMET, Maryse MOUYSSET.

Mrs Roger DUFOUR, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean-Claude LANDET, Pierre MONOD, Michel TOUJA.

Excusés :

Mmes Pierrette ESPUNY, Bernadette STUDER.

Mrs Serge CAZENAVE, Michel GALANT, Robert LIGNERES, Marc MENGAUD.

Objet : Affectation du résultat 2017 du PETR du Pays Lauragais

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,
 Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

| | |
|--|------------|
| - un excédent de fonctionnement de : | 25 581,32 |
| - un excédent reporté de : | 110 643,89 |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : | 136 225,21 |
| | |
| - un excédent d'investissement de : | 22 271,59 |
| - un déficit des restes à réaliser de : | 18 492,75 |
| Soit un excédent de financement de : | 3 778,84 |

**Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de Georges MERIC,
 DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme
 suit :**

| | |
|--|-------------------|
| • RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT | 136 225,21 |
| • AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) | 0,00 |
| | |
| • RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) | 136 225,21 |
| <hr/> | |
| • RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001)-EXCÉDENT : | 22 271,59 |

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus à l'unanimité,
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 26 mars 2018

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr